



Quelles démarches faire?

Par **petiterosebleue2**, le **23/07/2015 à 00:18**

Bonjour, je me permet de vous contacter car j'ai quelques questions concernant les obligations d'un enfant lorsque son dernier Parent décédé... Je vous explique ma situation... Cela fait 8 ans que je n'ai plus de contact avec mes parents... Il y a 5 ans ma mere est décédée... Je n'ai pas participé ni financièrement ni physiquement à ses obsèques... Ma mère ne possédait pas de part dans la maison il n'y a donc pas eu de succession d'établie...Aujourd'hui j'apprends que mon père est en très mauvaise santé.... Mes questions sont donc les suivantes: quelles sont mes obligations si il décède? Mon frère peut il prendre des décisions et me mettre devant le fait accompli ? Quelles sont les démarches que je peux entreprendre si mon frère décide de vider la maison ou les comptes des le décès de mon père? Mon père peut il me déshérite? Dans l'attente de vos réponses. Sincères salutations